

Le dispositif relais de Saint-Nazaire

Classe relais 12-14 ans



Collège Albert Vinçon
23 route de Saint-Marc
44600 Saint-Nazaire


M. Marc JALINIER
(Chef d'établissement)

Contacts

M. Michael NICOSIA
(Enseignant-Coordonnateur)
02.40.17.09.48

relais.vincon@gmail.com

Accès

LIGNE  arrêt Université
LIGNE U1 arrêt Vecquerie CES
LIGNE U2 arrêt Vecquerie Grenapin
LIGNE U3 arrêt Vecquerie CES

Classe relais 14-16 ans



Lycée Brossaud-Blancho
10 avenue Pierre de Coubertin
44616 Saint-Nazaire Cedex

Mme Catherine MARQUENET
(Chef d'établissement)

Contacts

Mme Nancy CHEVANCE
(Enseignante-Coordonnatrice)
02 40 53 80 36

classerelais14-16@laposte.net

Accès

LIGNE  arrêt Cité Scolaire
LIGNE U1 arrêt Berthelot
LIGNE U2 arrêt Cité Scolaire



Classe relais
12-14 ans

Projet pédagogique
2016-2017



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les dispositifs relais

La lutte contre le décrochage scolaire demeure à la fois un enjeu national et européen majeur et une priorité du système éducatif. Prévenir le décrochage, signaler l'absentéisme scolaire et les sorties précoces de formation initiale, s'assurer du devenir des élèves, relèvent des missions des établissements scolaires.

Les classes relais sont un des dispositifs de prévention de la déscolarisation en premier cycle du second degré.

La classe relais 12-14 ans s'inscrit dans le dispositif relais départemental de Loire Atlantique. Il fonctionne en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Cette classe est implantée au collège Albert Vinçon sous la responsabilité de son principal M. Marc JALINIER.

Les objectifs principaux du dispositif

Les classes relais visent trois objectifs :

- redonner du sens à l'École en confrontant les élèves aux apprentissages, en leur donnant des occasions de réussir et reprendre confiance, en les faisant progresser dans la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun
- réapprendre les règles du vivre ensemble
- aider les élèves à se mettre en projet et s'inscrire dans un parcours d'études et professionnel.

Les familles sont systématiquement associées au projet et leur adhésion est une condition du succès du parcours proposé et du retour réussi en classe ordinaire.

L'équipe éducative

L'équipe éducative de la classe relais est composée de trois personnes :

- 1 enseignant-coordonnateur : Michaël NICOSIA, à temps plein
- 1 assistant d'éducation : Alexis BIVAUD, à 60%
- 1 éducateur PJJ : Jean-Jacques GOURLAY, une journée par semaine

D'autres professionnels (enseignants, infirmière...) interviennent, régulièrement ou ponctuellement.

Les élèves

Les élèves concernés sont entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages : refus d'investissement scolaire, difficulté à respecter les règles de la vie collective, absentéisme chronique non justifié, comportements d'agressivité ou de repli.

On veillera à distinguer ces comportements de ceux qui peuvent résulter de troubles du comportement médicalement attestés et qui relèvent d'autres dispositifs. La demande d'entrée en classe relais ne saurait se substituer non plus à une mesure disciplinaire.

Un accueil temporaire, en lien étroit avec l'établissement d'origine

Une session en classe relais s'inscrit en effet dans un parcours personnalisé de réussite éducative et se prépare en tenant compte des mesures déjà prises, du bénéfice attendu du dispositif, des modalités anticipées du retour en classe.

Les modalités de fonctionnement

Le groupe est composé au maximum de 8 élèves.

Les élèves intègrent la classe relais pour une session de 4 à 6 semaines. A l'issue de cette période, l'élève retourne dans son établissement d'origine qui lui propose un parcours aménagé.

La procédure d'admission

- *Information auprès de l'élève et de sa famille*

L'établissement informe la famille et l'élève du projet d'admission en dispositif relais.

A l'issue de l'entretien, si la famille en est d'accord, le chef d'établissement décide de la présentation d'un dossier à la prochaine commission d'admission.

- *Élaboration du dossier*

Le chef d'établissement réunit l'équipe éducative concernée par le projet de dispositif relais pour l'élève afin :

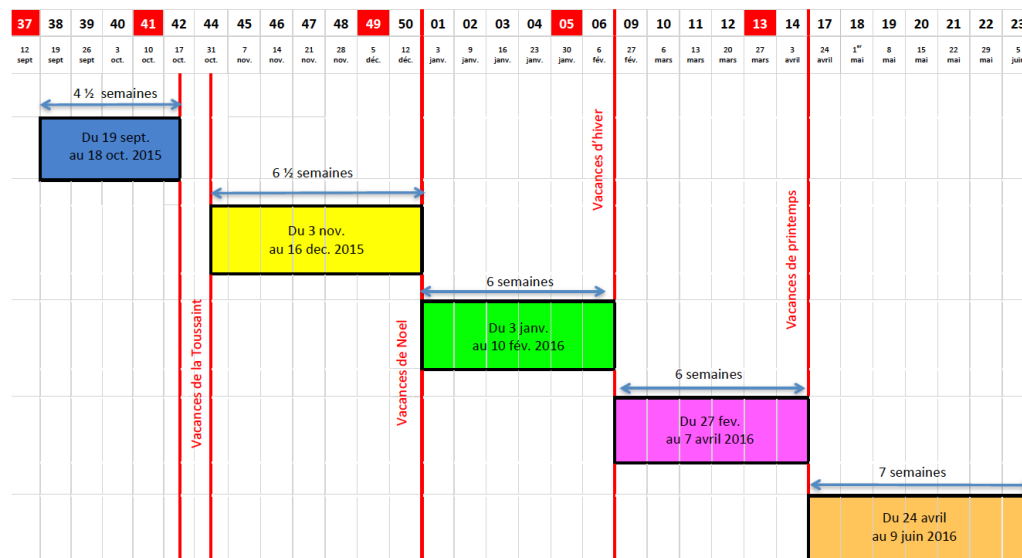
- d'élaborer le dossier d'admission qui doit être envoyé complet au COLLÈGE ALBERT VINÇON et **au plus tard 4 jours avant** la date de la commission.
- de nommer le professeur chargé du suivi de l'élève durant son passage à la classe. Celui-ci vient présenter le dossier lors de la commission d'admission.

- *La commission*






La commission est chargée d'étudier les dossiers et d'orienter les élèves vers l'une ou l'autre des structures (classe relais 12-14 ans ou classe relais 14-16 ans).

- *Admission*

L'équipe de la classe relais prend contact avec les familles pour leur proposer une réunion d'information dans les locaux de la classe relais afin de préparer l'entrée du jeune dans le dispositif.



L'emploi du temps

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 : début des cours			
 MATHEMATIQUES	 FRANÇAIS	 MATHEMATIQUES	 Bilan de semaine (élève)
10h00 – 10h15 : récréation			
FRANÇAIS	MATHS E.P.I. Univers et dimensions	FRANÇAIS	TRAVAIL PERSONNEL en AUTONOMIE
TRAVAIL PERSONNEL en AUTONOMIE	S.V.T E.P.I. Univers et dimensions	HISTOIRE E.P.I. Univers et dimensions	
12h05 – 13h35 : pause méridienne			
S.V.T	EPS (VTT)	S.V.T E.P.I. Univers et dimensions	CVC Conseil de Vie de Classe
TRAVAIL PERSONNEL en AUTONOMIE		TRAVAIL PERSONNEL en AUTONOMIE	TRAVAIL PERSONNEL en AUTONOMIE Entretien bilan de semaine
15h30 : fin des cours			

Objectifs

L'objectif du dispositif relais est de favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences dans cinq domaines :

- 1 - Les langages pour penser et communiquer ;
- 2 - Les méthodes et outils pour apprendre ;
- 3 - La formation de la personne et du citoyen ;
- 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine

Il s'agit dans les diverses activités d'apprendre à réfléchir, à chercher, à communiquer afin de restaurer la confiance en soi en donnant des occasions de réussir des tâches complexes.

Les cours

Français

Douze séances autour du livre « Oedipe le maudit » de M.T. Davidson :

- lecture et débat à visée philosophique
- séances d'écritures et travail de la langue
- HDA : étude de 4 œuvres

Education aux Médias

Projet en lien avec la documentaliste Mme Lavallard.
Débat, écriture à partir de « Arte Journal Junior »

Mathématiques

Progression différenciée et personnalisée à partir des manuels et cahiers Sesamaths.

- Cycle 3 (6e) : Les nombres (entiers, décimaux)
- Cycle 4 (5e/4e/3e) : Les nombres relatifs

Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

Le cerveau humain (la notion d'intelligence ; la mémoire ; le principe de plasticité cérébrale)

Education Physique et Sportive (EPS)

Séances de VTT dans le bois de Porcé

- Notion d'effort sur la durée
- Avoir un comportement responsable (sécurité, respect des personnes et de l'environnement),
- Entretien, réparer, préparer son vélo

Le Conseil de Vie de Classe (CVC)

Outil de médiation qui veille à réguler les tensions, à trouver des manières de vivre ensemble.

Le CVC institue une réflexion sur les règles et la Loi.

E.P.I « L'Univers et ses dimensions »

Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

Séquence de huit séances sur le système solaire

La taille des planètes et distance entre les planètes ;

La notion de distances dans l'Univers

Mathématiques

Cinq séances sur « Proportionnalité et échelle » et « Distances et cercles »

Histoire

Cinq séances sur l'évolution des connaissances et des croyances concernant la Terre au cours des siècles :

- La naissance du Monde selon Hésiode ;
- Aristarque de Samos et les éclipses ;
- Copernic et le procès de Galilée ;
- Isaac Newton et la découverte de la gravité ;
- La théorie du Big-Bang au XX^e siècle)

E.P.I « Création d'une maquette de maison »

NB : participation de la classe relais à l'EPI des 5e du collège Albert Vinçon

Mathématiques

2 séances supplémentaires sur « Proportionnalité et échelle »

Technologies

Conception, modélisation et impression 3D d'une maquette de maison

T.P.A « Travail Personnel en Autonomie »

Le principe

Sur l'emploi du temps, à raison de six heures par semaine, les plages horaires intitulées « TPA » correspondent à des temps de travail en autonomie. L'élève a six défis à réaliser :

« Invictus » : étudier puis apprendre le poème « Invictus » de W.E. Henley et le réciter devant la classe

« Défi géo » : apprendre par cœur, à l'aide de l'application « GéoExpert » les pays d'un continent

« Rubik'sCube » : comprendre et mémoriser les algorithmes permettant de réaliser le Rubik'sCube

« Duolingo » : obtenir 500XP sur l'application d'apprentissage d'une langue étrangère « Duolingo »

« Quartier 3D » : modéliser puis imprimer en 3D le modèle réduit d'un bâtiment du quartier du collège

« DragonBox » : finir les 10 niveaux du jeu sur tablette « DragonBox » initiant à la résolution d'équations.

Un objectif d'autonomie

L'élève organise et planifie son travail comme il le souhaite. Nous n'intervenons pas sur ses choix.

En début ou fin de semaine, il positionne sur fiche de l'emploi du temps de la semaine les défis qu'il souhaite travailler.

Une autre forme d'évaluation

Pour valider un défi, l'élève doit demander à évaluer le travail qu'il a réalisé. Si l'enseignant ou l'assistant-e d'éducation, à qui est faite la demande, estime que le travail est satisfaisant, son défi est validé. Si au contraire, il reste du travail à faire pour améliorer la qualité de sa production, il n'est pas évalué. C'est donc tout ou rien.

Une émulation entre les élèves de la classe

L'élève a un exemplaire A3 du « tableau de ceintures » affiché dans la classe. Il tamponne au fur et à mesure les défis qu'il a réussi à valider.

Une ceinture de couleur est punaisée à côté. Elle correspond au nombre de tampons « VALIDÉ »

Chaque vendredi, lors de l'entretien du bilan de la semaine, l'élève vient avec son livret « Travail Personnel en Autonomie » et sa ceinture. S'il a gagné suffisamment de tampons « VALIDÉ » pour une nouvelle ceinture, il l'échange contre la précédente et il repart avec pour la punaiser à côté de sa fiche A3.

Le bilan de semaine

Chaque vendredi, l'élève remplit son bilan de semaine sur lequel il doit évaluer des objectifs généraux et écrire un commentaire sur ses ressentis de la semaine écoulée.

L'équipe de la classe relais fait ensuite la même chose de son côté.

L'objectif de ce bilan hebdomadaire est de permettre à l'élève, à sa famille ainsi qu'au collège d'origine (qui reçoit une copie de ce bilan) de comparer les deux évaluations, celle de l'élève et celle de l'équipe enseignante. Chacun peut ainsi évaluer les progrès de l'élève sur son comportement et sur sa capacité à savoir s'autoévaluer.

Suivi de l'élève

Par l'établissement d'origine

Un suivi régulier est mis en place entre l'équipe éducative de l'élève et la classe relais, afin de préparer le retour de l'élève. Le professeur chargé du suivi de l'élève le rencontre au moins une fois à la classe pour maintenir le lien, faire le point sur son évolution et envisager le retour.

Le contact entre la classe relais, l'élève et le professeur référent est maintenu après le retour et l'équipe de la classe relais sollicite par la suite régulièrement les établissements pour réaliser le suivi des élèves.

Avec la famille

L'équipe éducative de la classe relais travaille en étroite collaboration avec la famille ou le responsable du jeune. En effet les contacts sont fréquents et nécessaires au bon fonctionnement du séjour à la classe relais.

Chaque semaine, une fiche bilan est communiquée aux parents ainsi qu'à l'établissement de l'élève. Elle permet une relecture de la semaine et un échange sur le travail et le comportement du jeune.

L'élève et sa famille doivent signer cette fiche. Le lundi matin, l'équipe éducative vérifie que cela a été fait. Dans le cas contraire, l'assistante d'éducation appelle la famille pour lui signifier ce manquement et rappeler la nécessité et l'intérêt de ce suivi hebdomadaire.

Prénom NOM				
Classe	Collège	VILLE		
Bilan semaine n°				
C6 - Avoir un comportement responsable		TON évaluation	NOTRE évaluation	
Je suis assidu(e) et à l'heure		★ ★ ★ ★ ★	★ ★ ★ ★ ★	
Je respecte les règles : en cours (classe, CDI, gymnase...)		★ ★ ★ ★ •	★ ★ ★ ★ •	
Je respecte les règles : hors cours (cour, couloirs, cantine...)		★ ★ ★ • •	★ ★ ★ ★ •	
Je suis tolérant et respectueux des personnes		★ ★ ★ • •	★ ★ ★ ★ •	
C7 - Être autonome et faire preuve d'initiatives				
J'ai envie de réussir, je m'investis dans toutes les activités		★ ★ ★ ★ •	★ ★ ★ • •	
Je suis capable de travailler seul, en cherchant par moi-même		★ ★ ★ ★ •	★ ★ ★ ★ •	
Je m'accroche quand c'est difficile, je persévère		★ ★ ★ • •	★ ★ ★ ★ •	
Je maintiens ma concentration (écoute, travail personnel)		★ ★ ★ ★ ★	★ ★ ★ ★ •	
Je participe spontanément à l'oral		★ ★ ★ ★ •	★ ★ ★ • •	
Je suis capable d'un travail personnel à la maison		★ ★ • • •	★ ★ • • •	
Je soigne mon travail, mon écriture, mes cahiers		★ ★ ★ • •	★ ★ ★ • •	
J'ai mes affaires au complet (trousse, tenue EPS)		★ ★ ★ ★ •	★ ★ ★ ★ •	
La couleur de ma semaine		+	+	
Ce qu'attend ton collège de ton passage à la classe relais				
N°1				
N°2				
N°3				
Tes remarques :				
Nos remarques :				
Signatures :		Représentant légal	Équipe de la classe relais	
			Élève	
Légende "couleur de la semaine"				
++	+	+/-	-	--
Excellente semaine Des progrès constants et très significatifs L'équipe tient à féliciter l'élève	Bonne semaine Des progrès Il reste cependant des points à améliorer	Une semaine mitigée Peu ou pas de progrès	Une semaine plutôt négative L'élève ne progresse pas du tout L'équipe veut souligner ses inquiétudes	Semaine catastrophique Le comportement de l'élève a été très problématique et/ou le travail inexistait